

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20200609-10	<u>Séance du 09 juin 2020 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt du mois de juin le neuf juin le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni Salle des Cossies à Seloncourt, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire. Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, la séance s'est tenue sans public, avec retransmission des débats en direct.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 juin 2020, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 03 juin 2020 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DE L'ORGANISME LOGEUR IDEHA

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner des représentants au sein de 3 organes d'IDEHA.

Il convient de désigner les délégués suivants :

- Assemblée Spéciale des actionnaires publics : 1 délégué titulaire
- Assemblée Générale des actionnaires : 1 délégué titulaire
- Syndicat Intercommunal de l'Union : 2 délégués titulaires

Conformément aux articles L.5211-7, L.2122-7 et L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les représentants doivent être élus au scrutin secret à la majorité absolue.

Monsieur le Maire propose des candidats. Il demande si d'autres personnes sont candidates.

Candidats proposés par Monsieur le Maire	Candidats proposés par M. TISSERAND
Délégués titulaires	Délégués titulaires
ASSEMBLEE SPECIALE DES ACTIONNAIRES PUBLICS	
ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'UNION	

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu,

- procède au vote.

Est élu **à/par...** pour représenter la Commune à **IDEHA - ASSEMBLEE SPECIALE DES ACTIONNAIRES PUBLICS**

DELEGUE TITULAIRE
↻

Est élu **à/par...** pour représenter la Commune à **IDEHA – ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**

DELEGUE TITULAIRE
↻

Sont élus **à/par...** pour représenter la Commune à **IDEHA - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'UNION**

DELEGUES TITULAIRES
↻
↻

- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 09 juin 2020

**Le Maire,
Daniel BUCHWALDER**